

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



15125394

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **24 AOUT 2015**

Pour le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0894.114.623**
 Dénomination (en entier) **Coferal**
 (en abrégé)
 Forme juridique **Société anonyme**
 Siège : **Rue Dewez 18-20 - 5000 Namur**
 (adresse complète)
 Objet(s) de l'acte : **Nomination - Transfert de siège social**

Texte

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire dd 19/08/2015

L'assemblée accepte la nomination en qualité d'administrateur pour une durée de 6 ans de :

- Vaxelaire Roland, Clos des Salangannes 17 à 1150 Bruxelles
- Dethand François, Square Vergote 19 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

L'assemblée décide le transfert de siège social à partir de ce jour vers Square Vergote 19 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Eral SPRL, représenté par Allegaert Eric
Administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto
ou verso

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des usagers
Nom et signature